

atelier d'archéologie médiévale sa

SAINT-MAURICE (VS)

VEROLLIEZ, CHAPELLE DES MARTYRS

Fouilles archéologiques, 1982

par

Werner Stöckli

Moudon, 1984, révision 1996

LA CHAPELLE DES MARTYRS A VEROLLIEZ (SAINT-MAURICE VS) - FOUILLE ARCHEOLOGIQUE 1982

Avant-propos

L'état «proche de la décrépitude» de la chapelle des Martyrs à Vérollez incita la propriétaire, l'Abbaye de Saint-Maurice, à entreprendre sa restauration. Elle mandata Monsieur Jean-Michel Rouiller, architecte à Saint-Maurice pour l'étude du projet, la planification et la direction des travaux. Pour la réalisation elle sollicita l'aide du Canton du Valais et de la Confédération; les responsables en étaient respectivement M. l'abbé François Dubuis, Sion, et M. Pierre Margot, architecte à Lausanne. Préalablement aux travaux de restauration une fouille archéologique était prévue, et sa réalisation fut confiée à l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon. Les experts pour ces recherches étaient M. l'abbé François Dubuis, Sion, pour le Canton du Valais, et M. le professeur Hans Rudolf Sennhauser, Zurich/Zurzach, pour la Confédération.

La fouille archéologique à l'intérieur de la chapelle et aux abords immédiats de celle-ci fut exécutée du 4 janvier au 30 avril 1982, les investigations des maçonneries en élévation du 12 au 30 juillet de la même année. Les recherches ont été placées sous la responsabilité scientifique de l'auteur de ces lignes et la direction technique sur le chantier à MM. Xavier Münger et Wlodzimierz Drabikowski, qui ont également assuré la documentation graphique des vestiges découverts. Les photos ont été exécutées par Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Denezzy VD.

Notice historique

Une recherche historique a été menée par le chanoine Jean-Marie Theurillat, qui nous a aimablement mis à disposition ses «Principaux repères chronologiques». Il a d'ailleurs publié une partie de ces recherches sous le titre: «La chapelle des Martyrs à Vérollez. Notes en cours de restauration»¹.

¹ Dans *Les Echos de Saint-Maurice*, 1982/4, p. 227-234.

Principaux repères chronologiques sur la chapelle de Vérolliez

v. 1100: d'après Jean-Jodoc de Quartéry (17e s.), le prévôt Wido, connu aussi par un acte de 1108, restaura la chapelle de Vérolliez qui menaçait ruine.

1174: même source, manque l'acte original:

Les fidèles conduisaient les malades à Vérolliez où ils attendaient dans la prière leur guérison, en plein air jusqu'à ce que, en 1174, l'abbé Burcard (IV) reconstruisît la chapelle détruite. Il songeait même à y transplanter l'Abbaye, mais de nouvelles inondations le firent renoncer à son projet.

1290: acte original, 8 septembre:

Aymon évêque de Verceil, à la demande des religieux, consacre la chapelle en l'honneur de saint Maurice et ses compagnons et de saint Martin; il accorde une indulgence aux fidèles, de même que l'évêque de Sion présent à la cérémonie.

1320: B., archevêque de Tarentaise accorde une indulgence aux pèlerins du jour de la dédicace de la chapelle.

XIVe s.: plusieurs actes de gestion du bénéfice de la chapelle par les recteurs successifs.

1607: d'après JJ de Quartéry, le chanoine Henri Macognin de la Pierre, avec l'aide de son ami Melchior Suter doyen du Chapitre saint Leodegar de Lucerne, entreprend une restauration de la chapelle.

1633: Pierre Pochon, chantre de l'Abbaye et recteur de la chapelle, reçoit l'ordre de son abbé de consigner par écrit les guérisons obtenues par les fidèles à la chapelle de Vérolliez. JJ. de Quartéry en a relevé 27 entre 1634 et 1653, les malades venant des environs St-Maurice, Salvan, Martigny, Orsières, Bourg St-Pierre, Choëx, Troistorrents, Evian, Abondance, et de Gruyère, Buloz et Porrentruy. JJ de Q. note qu'il n'a pas relevé le nom des protestants, de peur qu'ils ne fussent dénoncés au Consistoire !!!

1637: Pierre Pochon, chantre de l'Abbaye et recteur de la chapelle ajoute un hypocauste à la cuisine.

1641: Urbain VIII accorde une indulgence le 25 septembre.

Milieu du XVIIe siècle: JJ de Q, alors chanoine de Sion, a donné 1000 florins pour l'ornementation de la pierre sous laquelle prient les malades "in marmore et ferro, ut hodie extat".

1673: Le Cap. Jacques Quartéry donne par testament 12 pistoles pour la réparation de la chapelle. Autorisation est donnée par l'Abbaye à son héritier de bâtir "pour l'ornement de la chapelle et la commodité des infirmes".

1736: Protocoles du Chapitre, 4 juillet:

A la demande du Nonce il est répondu que la chapelle sera construite à nouveau et non réparée.

1739: ibidem, 10 septembre:

Le Chapitre décide de mettre à exécution la construction de la chapelle "a fundamentis".

1746: original, 9 mai:

Consécration de la chapelle par l'abbé Jean-Joseph Claret «cum aediculo in parte anteriori pro aegrotis illuc undique confluentibus».

1747: Convention avec le sculpteur Jean Bozzo (ou Botz) pour l'autel de la chapelle.

1911-1912: Restauration et réparation de la chapelle sous les ordres du prieur Pierre Bourban.

Sont notamment précieux les deux actes de consécration, de 1290 et 1746 respectivement, dont nous donnons ci-après la transcription par le chanoine Jean-Marie Theurillat :

1290, 8 septembre, Saint-Maurice. Acte de consécration de la chapelle de Vérolliez par Aymon, évêque de Vercell, avec confirmation de Boniface, évêque de Sion. Deux sceaux pendants sur fil, dont seul celui de l'évêque de Sion est conservé. Original aux archives de l'Abbaye, tir. 63, p. 4, n° 1.

Aymo miseratione divina episcopus Vercellensis et comes. Universis Christifidelibus ad quos presentes littere pervenerint eternam in Domino salutem. Quum ut ait apostolus omnes stabimus ante tribunal Christi recepturi que gessimus in corpore sive bonum fuerit sive malum, oportet nos diem messonis extreme misericordie operibus prevenire ac eternorum intuitu seminare in terris quod reddente Domino multiplicato fructu

recolligere debeamus in celis, firmam spem fiduciamque tenentes quoniam qui parce seminat parce et metet et qui seminat in benedictionibus de benedictionibus et metet vitam eternam. Cum igitur religiosi viri Abbas et conventus monasterii sancti Mauricii Agaunensis ordinis sancti Augustini Sedunensis diocesis nobis significare curaverint quandam capellam in prato de Viroleto in honore beatorum marthirum Mauricii et sociorum ejus de novo fundatam et constructam esse in quo quidem prato dictorum marthirum facta fuit effusio sanguinis gloriosa, et dicti religiosi nobis humiliter supplicaverint ac nos requisierint ut nos dictam capellam consecrarem et dedicarem in honore marthirum predictorum, idcirco nos ipsam capellam motu divino in honore dictorum marthirum Mauricii sociorumque ejus et beati Martini confessoris atque pontificis consecravimus et dedicavimus cum altari et ipsius consecrationis ac dedicationis diem vobis annis singulis sexto idus septembris celebriter imposterum statuimus excolendum ac omnibus ad dictam capellam ipsa die humiliter venientibus vere penitentibus et confessis quadraginta dies et infra octabas dictos quadraginta dies de auctoritate Dei omnipotentis et beate ac gloriose Virginis Marie confisi de injuncta eis penitencia misericorditer relaxamus. Nos vero Bonifatius Dei gratia episcopus Sedunensis auctoritate predicta et beati Theodoli patroni nostri confisi quadraginta dies de inuncta eis penitencia similiter misericorditer relaxamus dictam indulgenciam predicti domini episcopi Vercellensis ratam et gratam habentes et etiam confirmantes. In quorum omnium predictorum robur et testimonium sigilla nostra presentibus litteris duximus apponenda. Datum apud Sanctum Mauricium Agaunensem sexto idus septembris anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo.

1746, 9 mai, (Saint-Maurice). Bénédiction de la chapelle de Vérollez par l'abbé Jean Joseph Claret. Sceau sur papier attaché. Original aux archives de l'Abbaye, tir. 63, p. 4, n° 10.

IN NOMINE SANCTISSIMAE ET INDIVIDUAE TRINITATIS AMEN. JOHANNES JOSEPHUS CLARET PER DEI PATIENTIAM ET SANCTAE SEDIS GRATIAM almae ac solius Beatorum Petri et Pauli apostolorum juris ecclesiae Sancti Mauricii Agauni Abbas fidelibus Christi praesentibus et posteris in perpetuum fiat notum quia saepius ex oblivione plurima novimus incommoda pervenisse dum ea quae memoriter retinere volumus mente excedunt et more fluentis aquae animo dilabuntur, utile duximus aliquid eorum quae per manum nostram facta sunt quaeque posterorum paci proficere credimus litterarum memoriae commendare. Cum itaque per antiquissimum sacellum in gloriosissimi Mauricii archiducis et SS. sociorum Thebeae Legionis martyrum honorem in loco eorum confessionis in territorio Epauni Voroletto nuncupato erectum et consecratum jam vetustate in ruinam pronum a fundamentis in forma in qua hodie conspicitur reaedificari cum aedicula in parte

anteriori pro aegrotis illuc undique confluentibus sanitatem SS. nostrorum Agaunensium intercessione recuperaturis curaverimus, hodie currente nona mensis maii anni supra millesimum septingentesimi quadragesimi sexti auctoritate ordinaria qua in hoc et in aliis locis a regali nostra abbatia dependentibus potimur, ritu solemniter in rittuali praescripto, assistentibus nobis multum reverendis canonicis et confratribus nostris bene dilectis, illud benediximus et sic ad majorem Dei ac Deiparae Virginis gloriam, non sine sumptibus reaedificatum gloriosissimorum Mauritii et sociorum martirum qui pro Christo ibidem sanguinem suum fuderunt passioni ac triumpho obtulimus et dedicavimus, offerentes Altissimo omni religionis cultu et veneratione quorum pares fuimus oblationem mundam, hostiam sanctam et immaculatam in ara in medio mensae altaris incrustata per primum sacrificium quod in honorem SS. nostrorum tutelarium solemniter celebravimus, humillime pro his exposcentes remissionem omnium delictorum atque in posterum juge tantorum patronorum praesidium nobis et omnibus in hoc loco orantibus quem sanguinis unda perfudit et praetiosorum corporum societas consecravit. Porro cum in omni ecclesia, capella seu oratorio publico debet ex oblatione certus numerus missarum litari, ad hunc enim effectum altaria ibidem eriguntur et dos constitui solet quae pro hoc nostro sacello in prato, vineis adjacentibus et censibus feudalibus sufficiens uti ex antiquis recognitionibus consistere reperitur, unde dubio non reliquitur locus adesse onus quasdam missas annualiter ibidem celebrandi. Quare pro adimplemento obligationis nostrae et conscientiae exoneratione ab inceptis constituimus et mandamus caelebrari in dicto sacello quotannis praeter particulares fundationes tres missas scilicet unam in solemnitate SS. tutelarium, secundam in festo Inventionis sacrarum eorundem reliquiarum et tertiam in festo Revelationis sancti Mauricii archiducis vel saltem infra octavas earundem festivitatum. Quod in Domino praecipimus observari. In quorum fidem praesentes sigillo nostro manuali subsignatione cancellarii abbatiae muniri fecimus anno et die quibus supra.

[signature manuelle] Joannes Josephus Claret Abbas

La situation de la chapelle

Le Mauvoisin, rivière qui descend en direction de l'est vers le Rhône a créé, dans la plaine, un cône mesurant 1 km de rayon et 60 m de hauteur. Ce cône de déjection est constitué des matériaux alluvionnaires laissé par le cours divagant du Mauvoisin. La chapelle a été construite sur la partie méridionale du cône et se trouvait de ce fait constamment menacée par les inondations. L'axe des différents édifices découverts est normalement orienté.

Les découvertes archéologiques

I. La première chapelle

Sous le sol de la deuxième chapelle deux fragments d'un mur d'une épaisseur de 0.80 m ont été dégagés sur une longueur de 8 m. Ils se situent à 0.40 m au nord du mur sud de la chapelle actuelle et parallèlement à celui-ci. Des deux fragments trois assises sont conservées. La première du côté nord, posée sans mortier, est en saillie de 5 cm. Le mur est construit en galets dont la longueur est comprise entre 10 et 40 cm; les assises, irrégulières, ont une hauteur de 10 à 20 cm; elles sont liées par un mortier gris-clair, assez dur, contenant du gravier (diamètre jusqu'à 5 mm). La semelle de ce mur se trouve au niveau -1.59 m à son extrémité ouest et à -1.98 m à l'est; elle suit donc la pente du terrain naturel.

A l'est du fragment se trouve un amas de pierraille et de terre, contenant des fragments de mortier identique à celui décrit ci-dessus. Après l'enlèvement de ce matériel jusqu'à la terre vierge, un talus très raide d'une hauteur d'environ 1 m est apparu à l'extrémité est du fragment de mur. A 0.50 m à l'est du mur, la terre vierge se situe à -3.05 m. Ce talus existait avant la construction de la deuxième église, car la semelle de fondation le respecte.

Au vu de la situation topographique et en raison du matériel déposé du côté est au nord du mur découvert, nous pouvons penser que ce mur faisait partie d'un édifice détruit par une crue du Mauvoisin. Les décombres de l'édifice, mêlés aux alluvions de la rivière, ont été déposés à côté. Le mur découvert était donc le mur sud d'un édifice antérieur à la deuxième chapelle.

Cet édifice, dont l'axe était parallèle à celui des constructions successives, peut être interprété comme première chapelle, du moins comme première chapelle dont il subsiste des vestiges. Comme elle a presque complètement disparu, nous pouvons supposer que des vestiges de bâtiments antérieurs ont été totalement emportés avec elle. Il n'est donc plus possible de faire la lumière sur l'origine de la chapelle des Martyrs à Vérolliez avec des méthodes archéologiques.

Que ces maçonneries appartenaient à une chapelle est indiqué aussi par l'acte de consécration de 1290 qui dit: «... capellam in prato Viroleto... de novo fundatam et constructam esse».

Datation: Aucun indice de datation n'est conservé. Seule la technique de construction, par comparaison avec d'autres maçonneries de la région, permet une datation approximative au Xe ou XIe siècle.

2. La chapelle de 1290

Malgré les ravages qu'a subis l'ancienne chapelle des Martyrs, l'abbaye de Saint-Maurice a fait construire une nouvelle chapelle au même endroit. Conscients des menaces de la rivière, les bâtisseurs ont pris leurs précautions. En effet, la nouvelle chapelle a été construite bien solidement, et elle a résisté à toutes les inondations.

Son plan comprend un chœur carré, une nef allongée et une annexe au nord. Les dimensions intérieures du chœur atteignent 5.70 x 5.70 m, celles de la nef 6.20 x 8.70 m, celles de l'annexe nord 3.70 x 9.30 m. L'épaisseur des murs du chœur est de 1.10 m, alors qu'elle n'atteint que 0.80 m dans la nef et 0.60 à 0.70 m dans l'annexe. Les fondations du mur oriental descendent de 2.70 m sous le sol du XIIIe siècle et de 3.90 m sous le sol de la chapelle actuelle. La maçonnerie est conservée jusqu'à une hauteur de 3.50 m avec 18 assises. Des moellons de calcaire équarris au marteau à des largeurs de 10 à 50 cm et des hauteurs de 15 à 25 cm sont posés en assises assez régulières. Ces pierres sont liées avec un mortier de couleur gris foncé, relativement dur, très poreux; il est composé de sable d'un grain moyen (1 à 2 mm de diamètre) et de chaux bien fusée et régulièrement répartie dans la masse. Entre chœur et nef se trouvait un mur large de 0.70 m, à un niveau plus haut que le sol primitif dans le chœur. Au milieu, une ouverture large de 0.90 m a été aménagée. Une maçonnerie de même facture et épaisseur se trouve dans l'angle nord-est de la nef et forme en plan un rectangle mesurant 1.50 x 2.60 m. Le niveau de cette maçonnerie se situe également au-dessus du niveau du sol d'origine, tout comme le mur de la première église, avec lequel elle présente une disposition symétrique selon l'axe de l'église.

Sur la base de ces données archéologiques, nous proposons la reconstitution suivante. Le chœur, vu l'épaisseur de ses murs, était couvert d'une voûte en berceau plein cintre ou brisé. Il était séparé de la nef par un mur percé d'une porte, large de 0.90 m seulement. L'autel, placé à 0.30 m du mur de chevet, présente un plan en U et ses dimensions extérieures atteignent 1.05 x 2.00 m. Ouverts sur l'arrière, les deux murs latéraux de l'autel étaient peut-être couverts d'un arc, à une hauteur d'environ 1.40 m. Du côté ouest se trouvait, sur la largeur de l'autel, un suppedaneum dont la longueur atteignait 0.80 m.

La reconstitution de la nef est plus difficile. Avec ses 54 m², elle pouvait recevoir environ 180 personnes. C'était peut-être une salle allongée couverte d'un plafond plat en bois. Pour les maçonneries découvertes dans l'angle nord-est nous proposons une petite chapelle sous forme de baldaquin muni à voûtes d'arêtes ou croisée d'ogives. Une même chapelle aurait pu exister dans l'angle sud-est de la nef, appuyée sur le mur de la première chapelle.

En ce qui concerne l'annexe au nord, on est surpris par sa grandeur. Elle était accessible par une porte percée dans le mur ouest, au ras de la façade nord. Aucune porte de communication entre l'annexe et l'église n'a jamais existé. En revanche, la salle était séparée en deux parties de longueur égale par un galandage. En effet, une battue en mortier sur le mur sud a servi d'appui à une porte.

L'annexe était donc séparée de l'église, ce qui n'aurait pas été le cas pour une sacristie. La fonction de cette annexe était peut-être la même que l'affectation primitive de la «sacristie» de la chapelle actuelle, donc une «construction à l'intention des malades venant de toutes parts demander leur guérison par l'intercession des saints Martyrs», ce que l'on peut appeler une *infirmierie*.

Aménagement extérieur

Dans la prolongation du mur occidental, côté sud, un mur d'une largeur de 0.50 m a été dégagé sur une longueur de 6.00 m. Vu sa faible épaisseur, il s'agit probablement d'un mur de clôture.

Contre la façade sud deux fondations mesurant chacune 1.25 x 0.70 m sont distantes de 2.00 m. Ces deux fondements auraient pu porter les embrasures extérieures d'un portail dans le mur sud de la nef. Nous ne pouvons pas proposer d'explication sûre pour deux murs, épais d'environ 0.70 m, butant contre le mur sud, à 12 et 21 m vers l'est, respectivement.

Signalons enfin la porte d'entrée au millésime de 1662; elle a été récupérée lors de la construction de la chapelle actuelle, avant d'être placée, au XIXe siècle, à l'endroit actuel.

Datation: Le plan d'église à chœur carré est bien connu dans la région dès le XIIIe siècle. Il s'agit donc sans doute de la chapelle consacrée par Aymon, évêque de Verceil, le 8 septembre 1290.

Transformation ultérieure

A l'intérieur, le sol a été élevé de 0.60 m. En même temps, l'autel et le *suppedaneum* ont été surélevés en conséquence.

Le mur de séparation entre le chœur et la nef ainsi que les deux chapelles dans la partie orientale de la nef ont disparu. Le nouveau sol était conservé dans la partie orientale du chœur. Une chape de mortier très fin, contenant de la brique pilée, a été lissée sur un hérissou de gros galets. La limite inférieure des enduits permet de supposer que le niveau de sol était le même dans la nef et dans le chœur. Une dalle en marbre mesurant 60 x 60 cm était incorporée dans le sol à 1.00 m à l'ouest de l'autel, sur l'axe de l'église. Cassée en plusieurs morceaux, elle avait l'apparence d'une dalle funéraire; il n'y avait cependant pas de sépulture à proximité. Le long du mur nord de la nef se trouvait un banc en bois sous forme d'une grande poutre. L'église a reçu à l'intérieur un nouvel enduit.

Il est difficile de dater cette intervention. Elle peut se situer encore à l'époque médiévale, ou coïncider avec la restauration mentionnée en 1607.

3. La chapelle de 1746

La chapelle de 1290 a été démolie et l'on a laissé les débris sur place, y compris ceux des enduits peints. Les fondations de l'ancien mur sud ont été réutilisées.

Le gros-œuvre de la chapelle actuelle et sa charpente sont le produit de ce chantier du milieu du XVIII^e siècle (1739-1746).

La principale différence par rapport à la disposition actuelle est la division du narthex en deux travées. La porte d'entrée datée de 1662 se trouvait alors dans le mur occidental du sanctuaire. Elle était flanquée de part et d'autre de petites fenêtres, dont l'une a été transformée en porte menant de la sacristie au sanctuaire.

La sacristie actuelle était à l'origine «une petite construction à l'intention des malades», nous l'appelons par la suite *infirmerie*. Cette infirmerie était séparée en deux parties égales par un mur. L'accès, au nord se faisait par une porte percée au ras de cette cloison.

L'infirmierie était munie de deux fenêtres dans le mur sud et d'une cheminée dans l'angle nord-ouest. Le portique monumental, abritant la «pierre des Martyrs», porte une inscription sur la partie sud du fronton qui est partiellement prise dans la maçonnerie. Elle a été transcrite par M. le chanoine Jean-Marie Theurillat comme suit:

[AD THEBAEORVM] MARTYRVM
[MAVRICII ET SOC] IORUM EI [VS] GL [ORI] AM

Cette observation prouve que l'emplacement du portique était prévu ailleurs, peut-être sur l'axe, comme élément de l'architecture intérieure du portail occidental. L'inscription sur l'architrave «1744» et le style architectural ne laissent cependant pas de doutes sur le lien de cette pièce avec le chantier du milieu du XVIIIe siècle. Il ne s'agit donc pas de «l'ornementation de la pierre sous laquelle prient les malades», pour laquelle Jean-Jodoc de Quartéry aurait donné au milieu du 17e siècle mille florins.

Une construction spéciale avec linteau intérieur surélevé permettait la vue sur la «pierre des Martyrs» depuis l'infirmierie à travers la petite fenêtre derrière le portique.

La partie occidentale de la chapelle (narthex, infirmierie) était organisée sur deux étages; un escalier intérieur, le long du mur nord, menait à l'étage supérieur. Depuis l'extérieur, on accédait à l'escalier par une porte percée dans le mur nord. Le local de l'étage, mesurant 6.30 x 7.00 m, a probablement servi de dortoir. Il était ajouré par deux fenêtres sur le côté ouest (une troisième donnait sur la cage d'escalier), et deux du côté sud.

La fenêtre centrale de l'étage, dans la façade ouest, éclairait le dortoir et la charpente. Cette charpente avait été montée d'un seul jet, comme le prouve la numérotation des quatre travées de l'ouest vers l'est: I - IIII. Elle se termine en croupe à l'ouest et sur trois pans à l'est. Sur une cheville de la charpente est inscrite la date «1744».

A l'intérieur de la chapelle, toutes les ouvertures sont originales, sauf celles du côté ouest. De même, les moulures se trouvent dans leur état primitif. L'autel occupe également sa place première, appuyé contre le mur de chevet. Il était encore entouré du sol d'origine, des carreaux en terre cuite mesurant 19 x 35 x 3.5 cm, posés en diagonale.

Consacrée le 9 mai 1746, la chapelle reçoit peu après son autel, réalisé par le sculpteur Jean Bozzo (ou Botz).

Les transformations ultérieures

Une première transformation a vu l'agrandissement du sanctuaire par l'adjonction de la deuxième travée du narthex, qui crée ainsi un narthex intérieur. La façade a été déplacée de 4 m vers l'ouest, pour prendre son emplacement actuel. Le piédroit méridional montre même une erreur de montage. Un arc — asymétrique par rapport à l'axe de l'église et large de 3,35 m — a été percé dans l'ancienne façade. Une porte a également été aménagée entre le sanctuaire et la cage d'escalier.

Par la création de la grande ouverture en plein cintre, d'une largeur de 3,30 m entre le sanctuaire et le dortoir à l'étage, ce dernier a été transformé en galerie.

L'infirmerie a été transformée en sacristie. Pour ce faire, l'ancienne porte a été condamnée et une nouvelle créée dans le mur nord donnant dans le narthex intérieur de la chapelle. L'ancienne fenêtre à l'est a été transformée en porte, et une deuxième porte percée dans le mur de séparation, cette fois-ci du côté nord.

Ces transformations du XIXe siècle, entreprises sans doute dans des intentions fonctionnelles, n'ont guère ajouté à l'esthétique de l'édifice.

4. Les travaux de 1911/12 sous le prieur Pierre Bourban

Le prieur Pierre Bourban a recréé un dortoir au deuxième étage, au-dessus de la galerie. Pour ce faire, il a dû entailler la charpente. Il a créé l'éclairage nécessaire par le percement de deux fenêtres dans les façades ouest et sud et d'une fenêtre dans la façade nord. La création d'un WC au premier étage a eu pour conséquence l'ouverture d'une petite fenêtre et l'incorporation de l'écoulement dans la façade nord. Dans la sacristie, la cheminée a été transformée en armoire. La cave à charbon, de plan semi-ovoïdal, sort légèrement de terre, servant de podium pour un autel placé en plein air.

Catalogue des sépultures

- S 1 10.10 - 11.10 E / 1.30 - 1.80 S
Niveau: -1.25 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine.
Partie inférieure coupée par le mur de séparation dans l'infirmerie du XVIIIe s.
- S 2 10.60 - 11.10 E / 2.15 - 2.50 S
Niveau: -1.40 m
Orientation E-W, bras croisés sur la poitrine.
Partie supérieure coupée par le mur de séparation dans l'infirmerie du XVIIIe s.
- S 3 11.25 - 12.40 E / 3.05 - 3.40 S
Niveau: -1.15 m
Orientation E-W, posée sur le mur de la première église. Partie supérieure coupée par la façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 4 10.60 - 11.00 E / 0.55 - 0.90 N
Niveau: -1.28 m
Orientation N-S, bras croisés sur la poitrine. Tête coupée par la fondation dans l'angle NW de la chapelle de 1290.
- S 5 11.20 - 13.65 E / 2.70 - 3.10 S
Niveau: -1.28 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine.
Cercueil bien conservé; pieds coupés par le mur de séparation de l'infirmerie du XVIIIe s.
- S 6 13.00 - 13.80 E / 1.80 - 2.05 S
Niveau: -1.29 m
Orientation: W-E. Ne subsiste que la partie inférieure.
- S 7 12.20 - 13.80 E / 1.60 - 2.10 N
Niveau: -1.35 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Appuyée contre le mur nord de l'église de 1290.
- S 8 12.60 - 13.15 E / 1.20 - 1.60 N
Niveau: -1.41 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Partie supérieure coupée par la sépulture S 10; partie inférieure coupée par la sépulture S 9.

- S 9 13.20 - 14.80 E / 0.95 - 1.50 N
Niveau: -1.53 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 10 12.10 - 12.65 E / 1.20 - 1.50 N
Niveau: -1.47 m
Orientation W-E, partie supérieure coupée par la façade ouest du XIXe s.
- S 11 13.80 - 14.30 E / 0.70 - 0.90 N
Niveau: -1.47 m
Ne subsiste que le thorax
- S 12 14.10 - 14.80 E / 0.10 S - 0.50 N
Niveau: -1.43 m
Bras croisés sur la poitrine; la partie inférieure est coupée par la façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 13 13.60 - 14.70 E / 0.40 - 0.70 S
Niveau: -1.53 m
Orientation: W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 14 13.30 - 14.80 E / 2.35 - 2.80 S
Niveau: -1.41 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 15 12.70 - 13.60 E / 1.40 - 1.60 S
Niveau: -1.53 m
Orientation W-E, partie supérieure coupée.
- S 16 21.70 - 23.00 E / 0.55 - 1.05 N
Niveau: -2.14 m
Orientation: W-E. Squelette sur le ventre. Appuyée contre le mur nord de l'église de 1290.

Interprétation des sépultures

Les sépultures S 1 - 15 se situent dans la partie occidentale de la nef de la chapelle de 1290. Huit d'entre elles (S 1-3, 5, 9 et 12-14) sont perturbées par la construction de la chapelle du XVIII^e siècle; elles sont par conséquent antérieures. Ceci vaut également pour la sépulture S 8 qui est coupée par la sépulture S 9. La sépulture S 7 s'appuie contre la façade nord de la chapelle de 1290, elle lui est donc postérieure. Là où l'observation a pu être faite, les individus présentent les bras croisés sur la poitrine. Ils ont été enterrés à des altitudes comprises entre -1.25 et -1.53 m, sauf la sépulture S 3, légèrement plus haute. Ces caractéristiques nous permettent de ranger ces tombes dans un seul groupe.

Le premier sol de la chapelle de 1290 se situe à -1.30 m, le deuxième sol à -0.60 m. Les sépultures S 1, 3, 4, 5 et 6 n'étaient pas couvertes par le premier sol, les autres ne l'auraient été que d'une vingtaine de cm, couche trop mince pour des inhumations.

Nous pensons donc que les sépultures S 1-15 appartiennent à une période en relation avec le second sol de la chapelle de 1290, période qui peut se situer entre le XV^e/XVI^e siècle et 1739.

La sépulture S 16 est située à l'extérieur de la chapelle de 1290 et de son annexe nord. Le squelette était entouré de pierres, longues de 15 cm environ. En relation avec la sépulture, nous avons trouvé un pot en céramique vernissée, qui peut être daté du XVI^e siècle, ce qui nous donne un terminus post quem pour la tombe. Une particularité remarquable est, malgré l'orientation régulière ouest-est, la position du défunt sur le ventre: cette position est en effet extrêmement rare et peut être le signe d'un accident, d'un désir du défunt, voire d'une exclusion. La question mériterait en tout cas une étude plus approfondie.

- S 9 13.20 - 14.80 E / 0.95 - 1.50 N
Niveau: -1.53 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la
façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 10 12.10 - 12.65 E / 1.20 - 1.50 N
Niveau: -1.47 m
Orientation W-E, partie supérieure coupée par la façade ouest du XIXe s.
- S 11 13.80 - 14.30 E / 0.70 - 0.90 N
Niveau: -1.47 m
Ne subsiste que le thorax
- S 12 14.10 - 14.80 E / 0.10 S - 0.50 N
Niveau: -1.43 m
Bras croisés sur la poitrine; la partie inférieure est coupée par la
façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 13 13.60 - 14.70 E / 0.40 - 0.70 S
Niveau: -1.53 m
Orientation: W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la
façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 14 13.30 - 14.80 E / 2.35 - 2.80 S
Niveau: -1.41 m
Orientation W-E, bras croisés sur la poitrine. Pieds coupés par la
façade ouest de la chapelle du XVIIIe s.
- S 15 12.70 - 13.60 E / 1.40 - 1.60 S
Niveau: -1.53 m
Orientation W-E, partie supérieure coupée.
- S 16 21.70 - 23.00 E / 0.55 - 1.05 N
Niveau: -2.14 m
Orientation: W-E. Squelette sur le ventre. Appuyée contre le mur nord
de l'église de 1290.

Le mobilier archéologique

1. La vaisselle vernissée

- 1.1 Pot, diamètre du bord 19 cm
Pâte rouge, vernis brun à l'intérieur
VE 18-1, 18-2, 18-3
XVe/XVIe s.
- 1.2 Pot, à anse plate, diamètre du bord 18 cm
Pâte jaune, vernis vert clair à l'intérieur
VE 104-1
XVIe s.
- 1.3 Pot
Pâte jaune, vernis vert à l'intérieur
VE 54-1
XVIe/XVIIe s.
- 1.4 Anse
Pâte rouge, vernis vert
VE 54-2
XVIe/XVIIe s.

2. Céramique de construction

- 2.1 Carreau de dallage, carré, 19/19/3 cm
Pâte rouge, non vernissée
Trouvé in situ près de l'autel
VE 148-1
1746
- 2.2 Carreau de dallage, hexagonal, longueur reconstituée 31 cm, largeur 11 cm, hauteur 3 cm
VE 5-1, 5-2
1746

Ces deux pièces forment un ensemble, 4 pièces de 2.2 entourant un carreau de 2.1.

3. Fer

- 3.1 Crochet de porte, longueur 26 cm, section carrée 10/10 mm
VE 15-1
XVIIIe s.
- 3.2 Fermeture de porte, longueur 32 cm, section carrée 12/12 mm
VE 22-1
XVIIIe s.

4. Métal

- 4.1 Dais en cuivre, hauteur 13 mm, diamètre 15 mm
VE 45-1
Médiéval tardif
- 4.2 Crochet en laiton, longueur 35 mm, hauteur 8 mm
VE 70-1
Époque baroque
- 4.3 Crochet en laiton, longueur 10 mm, hauteur 4 mm
VE 60-1
Époque baroque
- 4.4 Épingle en laiton, longueur 38 mm
VE 115-1
Époque baroque
- 4.5 Épingle en laiton, longueur (pointe cassée) 21 mm
VE 52-1
Époque baroque
- 4.6 Anneau en laiton, diamètre 17 mm
VE 88-1
Époque baroque
- 4.7 Tôle pliée en laiton, 16/17 mm
VE 32-1
- 4.8 Fil en cuivre
VE 95-1
- 4.9 Chapelet: chaîne en bronze, perles en bois et en verre
VE 87-1
Époque baroque

- 4.10 Chapelet: perles en bois, médaillon ellipsoïdal 11/18 mm, recto: Vierge à l'Enfant MA[RIA] DEL CAR[MELO], verso: sujet non identifié, inscription S. CAR.
VE 84 (sépulture S 5)
Époque baroque

5. Verre

- 5.1 Fragment de verre à cabochons
VE 111-1
Médiéval
- 5.2 Fond de flacon, diamètre 32 mm
VE 36-1
- 5.3 Fond de bouteille, diamètre 46 mm
VE 42-1
XVIIIe/XIXe s.
- 5.4 Verre en cul de bouteille
VE 54-1
XVIIIe s.
- 5.5 Verre de fenêtre, triangulaire, longueur du côté 74 mm
VE 48-1
XVIIIe s.
- 5.6 Verre de fenêtre, triangulaire, longueur du côté 66 mm
VE 16-2
XVIIIe s.
- 5.7 Verre de fenêtre, triangulaire, longueur du côté 38 mm
VE 16-1
XVIIIe s.

6. Monnaies

- 6.1 Denier de Louis le Pieux
LVD IMP + XRIANA RELIGIO
VE-71 (autel, remblai 15, à -1.60 m)
- 6.2 Denier de Louis le Pieux
VE-72 (remblai 15, à -1.57 m)

- 6.3 Obole, Louis baron de Vaud
Atelier de Nyon, 1302-1350
VE-43 (intérieur de l'autel, à -1.25 m)
- 6.4 Denier Tournois de Bourgogne
XIVe s.
VE-58 (nef, à -1.40 m)
- 6.5 Obole de l'Évêché de Lausanne EVECQE
XIVe s. , peut-être de Nyon (CIV.EQSTRI ?)
VE-59 (narthex, à -1.50 m)
- 6.6 Quart de sou Emmanuel Philibert de Savoie
1553-1580
VE-69 (narthex, à -1.42 m)
- 6.7 Creuzer Hildebrand Jost, évêque de Sion, 1623
VE-50 (narthex, remblai 13, à -1.30 m)

Saint-Maurice (VS) — Vérolleiz, chapelle des Martyrs

Liste des plans

1	Plan niveau 1	1:20	mai 1982	X. Münger
2	Plan niveau 2	1:20	avril 1982	X. Münger
3	Plan niveau 3	1:20	mai 1982	X. Münger
4	Chœur, autel II et dallage	1:20	avril 1982	X. Münger
5	Sondage extérieur sud, plan	1:20	avril 1982	X. Münger
6	Stratigraphie longitudinale, axes 1.00 N - 1.10 S, vue vers le sud	1:20	avril 1982	X. Münger
7	Stratigraphie transversale, axes 19.00 E - 20.80 E, vue vers l'est	1:20	avril 1982	X. Münger
8	Etat de la fouille le 22 février 1982, plan	1:50	avril 1982	X. Münger
9	Chœur, sépulture no 16, plan	1:20	avril 1982	X. Münger
10	Plan de fouille	1:50	juin 1982	X. Münger
11	Plan archéologique	1:50	septembre 1982	X. Münger
12	Façades nord et est	1:50	juin 1982	X. Münger
13	Façades sud et ouest	1:50	juin 1982	X. Münger
14	Coupes longitudinale vers le nord et transversale vers l'est	1:50	juillet 1982	X. Münger
15	Coupes longitudinale vers le sud et transversale vers l'ouest	1:50	juillet 1982	X. Münger
16	Situation des sépultures	1:50	janvier 1985	X. Münger
17	Chœur, autel I, coupes	1:20	avril 1982	X. Münger
18	Dates et types de numérotation	1:1	juillet 1982	X. Münger
19	Mouliures chapelle XVIIIe s.	1:1	juillet 1982	X. Münger
20	Tablette de fenêtre en tuf	1:10	avril 1982	X. Münger
21	Narthex, battue de porte	1:1	avril 1982	X. Münger

Vérolleiz, chapelle des Martyrs — Liste des plans

22	Plan du rez, reconstitution de la chapelle du XVIIIe s.	1:50	septembre 1982	X. Münger
23	Plan de l'étage, reconstitution de la chapelle du XVIIIe s.	1:50	septembre 1982	X. Münger
24	Coupe transversale vers l'ouest, reconstitution	1:50	juillet 1982	X. Münger
25	Plan de reconstitution de la chapelle du XVIIIe s.	1:50	juillet 1982	X. Münger
26	Axonométrie, reconstitution de la chapelle du XIIIe s.	1:50	juillet 1982	X. Münger